**RC-9/2 : Fonctionnement du Comité d’étude des produits chimiques**

*La Conférence des Parties*

1. *Prend note* des informations figurant dans les rapports du Comité d’étude des produits chimiques sur les travaux de ses treizième et quatorzième réunions[[1]](#footnote-1) ;
2. *Rappelle* qu’à l’heure de désigner les experts, il importe que les Parties tiennent compte des responsabilités et des qualifications définies dans le mandat du Comité d’étude des produits chimiques, ainsi que de l’engagement exigé des membres du Comité ;
3. *Confirme* la nomination de M. Dinesh Runiwal (Inde) en remplacement de M. Manoj Kumar Gangeya et celle de M. Simon Hoy (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord) en remplacement de Mme Johanna Pelthola-Thies, lesquels siègeront au Comité pour la durée du mandat de M. Gangeya et de Mme Pelthola-Thies restant à courir, soit jusqu’au 30 avril 2020 ;
4. *Confirme également* la nomination de M. Martin Lacroix (Canada) en remplacement de M. Jeffery Goodman, celle de Mme Gloria Judith Venegas Calderón (Équateur) en remplacement de Mme Cristina Salgado, celle de Mme Kristīne Kazerovska (Lettonie) en remplacement de Mme Līga Rubene, celle de M. Muhammad Shakeel Malik (Pakistan) en remplacement de M. Iftikhar-ul-Hassan Shah Gilani et celle de Mme Agnieszka Jankowska (Pologne) en remplacement de Mme Dorota Wiaderna, lesquels siègeront au Comité pour la durée du mandat de M. Goodman, de Mme Salgado, de Mme Rubene, de M. Gilani et de Mme Wiaderna restant à courir, soit jusqu’au 30 avril 2022 ;
5. *Nomme* les 14 experts désignés dont le nom figure dans l’annexe de la présente décision, qui siègeront au Comité du 1er mai 2020 au 30 avril 2024[[2]](#footnote-2) ;
6. *Élit* à la présidence du Comité Mme Noluzuko Gwayi (Afrique du Sud) ;
7. *Se félicite* du séminaire d’orientation organisé par le Secrétariat pour les nouveaux membres et prie celui-ci d’élaborer et d’entreprendre, sous réserve de la disponibilité de ressources, des activités de formation dans le cadre du plan d’assistance technique pour les membres nouveaux et actuels, en envisageant des techniques de prestation et canaux d’information différents, notamment des ateliers et des outils d’apprentissage en ligne, et de lui faire rapport sur les résultats obtenus à sa dixième réunion ;
8. *Se félicite également* des recommandations formulées par le Secrétariat dans le document UNEP/FAO/RC/COP.9/INF/18 en vue d’améliorer la participation aux travaux du Comité d’étude des produits chimiques ainsi que l’ouverture et la transparence du processus ;
9. *Prie* le Secrétariat de lui faire rapport à sa dixième réunion sur l’application des recommandations visant à améliorer la participation aux travaux du Comité ainsi que l’ouverture et la transparence, comme indiqué dans le document UNEP/FAO/RC/COP.9/INF/18, en particulier sur les mesures visant à accroître la participation des experts, des Parties et des observateurs ;
10. *Prie également* le Secrétariat de traduire, sous réserve de la disponibilité de ressources, le Guide de poche pour une participation effective aux travaux du Comité d’étude des produits chimiques au titre de la Convention de Rotterdam et le Manuel relatif aux méthodes de travail et aux orientations à l’usage du Comité d’étude des produits chimiques.

**Annexe à la décision RC-9/2**

**Membres du Comité d’étude des produits chimiques nommés par la Conférence des Parties à sa neuvième réunion dont le mandat prendra effet le 1er mai 2020**

**États d’Afrique**

Mme Aïta Sarr Seck (Sénégal)  
M. Clorence Matewe (Zimbabwe)¶  
M. Youssef Zidi (Tunisie)¶  
M. Daniel William Ndiyo (République-Unie de Tanzanie)

**États d’Amérique latine et des Caraïbes**

Mme Eliana Rosa Munarriz (Argentine)   
M. Jonah Ormond (Antigua-et-Barbuda)

**États d’Asie et du Pacifique**

Mme Yenny Meliana (Indonésie)  
M. Hassan Azhar (Maldives)   
M. Jayakody A. Sumith (Sri Lanka)   
M. Dinesh Runiwal (Inde)

**États d’Europe centrale et orientale**

Mme Anahit Aleksandryan (Arménie)

**États d’Europe occidentale et autres États**

M. Juergen Helbig (Autriche)   
Mme Mara Curaba (Belgique)   
Mme Sarah Maillefer (Suisse)

1. UNEP/FAO/RC/CRC.13/19 et UNEP/FAO/RC/CRC.14/10. [↑](#footnote-ref-1)
2. Les curriculum vitæ des experts figurent dans le document UNEP/FAO/RC/COP.9/INF/4/Rev.1. [↑](#footnote-ref-2)